ABALONE TT LIMOGES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 126000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 15 COURS BUGEAUD
87000 LIMOGES
838833713 RCS LIMOGES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 juin 2025

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT DEFICITAIRE

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2024 d'un montant de -63 298,97 euros au poste « report à nouveau », portant le report à nouveau à un montant de -124 849,34 euros.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2023			Néant
31.12.2022			Néant
31.12.2021			Néant

ABALONE TT LIMOGES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 126000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 15 COURS BUGEAUD
87000 LIMOGES
838833713 RCS LIMOGES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 juin 2025

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT DEFICITAIRE

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2024 d'un montant de -63 298,97 euros au poste « report à nouveau », portant le report à nouveau à un montant de -124 849,34 euros.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2023			Néant
31.12.2022			Néant
31.12.2021			Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.

KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

Abalone TT Limoges S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Abalone TT Limoges S.A.S.
15 Cours Bugeaud 87000 LIMOGES

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

Abalone TT Limoges S.A.S.

15 Cours Bugeaud 87000 LIMOGES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Limoges S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Limoges S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Hérouville St Clair, le 27 mai 2025

KPMG SA



Julien MASSON

Commissaire aux comptes

(1)

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT LIMOGES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 15 COURS BUGEAUD 87000 LIMOGES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 3 8 8 3 3 7 1 3 0 0 0 1 2 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 277	AG 4 277		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	30 772	AU 27 697	3 075	6 946
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	950	BI	950	950
	TOTAL (II)	BJ	36 000	BK 31 975	4 025	7 896
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	97 777	BY 16 207	81 570	143 039
	Autres créances (3)	BZ	50 946	CA	50 946	87 566
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		991
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 919	CI	4 919	4 076
	TOTAL (III)	CJ	153 643	CK 16 207	137 436	235 671
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	189 642	1A 48 182	141 460	243 568

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 950 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT LIMOGES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 126 000)	DA	126 000	126 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	165	165
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(61 550)	(61 305)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(63 299)	(245)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 316	64 615
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	396	101
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 925	7
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 338	42 544
	Dettes fiscales et sociales	DY	103 025	134 693
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 460	1 607
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	140 145	178 953
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	141 460	243 568

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	140 145	178 953
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	304	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT LIMOGES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC					
	Production vendue biens*	FD / FE / FF					
	Production vendue services*	FG / FH / FI	689 852		689 852		772 308
	Chiffres d'affaires nets*	FJ / FK / FL	689 852		689 852		772 308
	Production stockée*	FM					
	Production immobilisée*	FN					
	Subventions d'exploitation	FO			4 000		2 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)	FP			6 040		8 467
	Autres produits (1) (11)	FQ			1 461		1 152
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR			701 354		783 927
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS					
	Variation de stock (marchandises)*	FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *	FW			108 688		157 183
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX			15 031		19 504
	Salaires et traitements*	FY			519 919		567 522
	Charges sociales (10)	FZ			105 459		109 912
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements*	GA			3 872		4 120
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions	GB					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC			13 657		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD					
	Autres charges (12)	GE			63		1 638
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF			766 689		859 879
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG			(65 335)		(75 952)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**	GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**	GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL			2 036		707
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM					
	Différences positives de change	GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO					
	Total des produits financiers (V)	GP			2 036		707
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR					
	Différences négatives de change	GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT					
	Total des charges financières (VI)	GU					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV			2 036		707
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW			(63 299)		(75 245)

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT LIMOGES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		75 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		75 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		75 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	703 390	859 634
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	766 689	859 879
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(63 299)	(245)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	6 040	8 467
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT LIMOGES

15 COURS BUGEAUD

87000 LIMOGES

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 141 460.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 689 852.34 Euros et dégageant un déficit de -63 298.97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours des exercices précédents, la SAS ABALONE France a consenti les subventions d'équilibres suivantes :
- au 31/12/2019 : 90 000 euros
- au 31/12/2021 : 25 000 euros
- au 31/12/2022 : 50 000 euros
- au 31/12/2023 : 75 000 euros

Ces subventions sont assorties d'une clause de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat de la société

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ABALONE TT LIMOGES deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 277		
Installations générales agencements aménagements divers	19 422		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 351		
TOTAL	30 772		
Prêts, autres immobilisations financières	950		
TOTAL	950		
TOTAL GENERAL	36 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 277	4 277
Installations générales agencements aménagements divers			19 422	19 422
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 351	11 351
TOTAL			30 772	30 772
Prêts, autres immobilisations financières			950	950
TOTAL			950	950
TOTAL GENERAL			36 000	36 000

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 277			4 277
Installations générales agencements aménagements divers	15 982	2 471		18 453
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 844	1 401		9 245
TOTAL	23 826	3 872		27 697
TOTAL GENERAL	28 103	3 872		31 975

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 471				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 401				
TOTAL	3 872				
TOTAL GENERAL	3 872				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 550	13 657			16 207
TOTAL	2 550	13 657			16 207
TOTAL GENERAL	2 550	13 657			16 207
Dont dotations et reprises d'exploitation		13 657			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	950	950	
Clients douteux ou litigieux	24 145	24 145	
Autres créances clients	73 632	73 632	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 891	3 891	
Débiteurs divers	47 056	47 056	
Charges constatées d'avance	4 919	4 919	
TOTAL	154 593	154 593	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	396	396		
Fournisseurs et comptes rattachés	31 338	31 338		
Personnel et comptes rattachés	42 555	42 555		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 096	19 096		
Taxe sur la valeur ajoutée	35 771	35 771		
Autres impôts taxes et assimilés	5 603	5 603		
Groupe et associés	3 925	3 925		
Autres dettes	1 460	1 460		
TOTAL	140 145	140 145		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 600			12 600

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	47 056
Total	47 056

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	91
Emprunts et dettes financières diverses	22
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 009
Dettes fiscales et sociales	26 111
Autres dettes	1 460
Total	33 692

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 919
Total	4 919

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 241 euros, correspondant honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	2 889
Total (1)	2 889

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ALLIANZ	143 871
Total	143 871

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

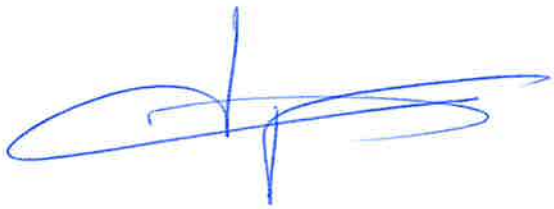
SAS ABALONE TT LIMOGES

15 COURS BUGEAUD

87000 LIMOGES

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Certifié conforme le 11/09/2025



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 277.41	4 277.41				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	30 772.14	27 697.45	3 074.69	6 946.35	-3 871.66	-55.74
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	950.00		950.00	950.00		
	Total II	35 999.55	31 974.86	4 024.69	7 896.35	-3 871.66	-49.03
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	97 777.13	16 206.85	81 570.28	143 038.96	-61 468.68	-42.97
	Autres créances	50 946.44		50 946.44	87 565.68	-36 619.24	-41.82
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				990.63	-990.63	-100.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	4 918.94		4 918.94	4 076.07	842.87	20.68
	Total III	153 642.51	16 206.85	137 435.66	235 671.34	-98 235.68	-41.68
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	189 642.06	48 181.71	141 460.35	243 567.69	-102 107.34	-41.92

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 950.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 126 000)	126 000.00	126 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	165.07	165.07		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-61 550.37	-61 305.09	-245.28	-0.40
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-63 298.97	-245.28	-63 053.69	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 315.73	64 614.70	-63 298.97	-97.96
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	395.59	101.33	294.26	290.40
	Emprunts et dettes financières diverses	3 925.17	7.21	3 917.96	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 338.42	42 544.00	-11 205.58	-26.34
	Dettes fiscales et sociales	103 025.43	134 693.42	-31 667.99	-23.51
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 460.01	1 607.03	-147.02	-9.15
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	140 144.62	178 952.99	-38 808.37	-21.69
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	141 460.35	243 567.69	-102 107.34	-41.92
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	140 144.62	178 952.99		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	689 852.34		689 852.34	772 307.60	-82 455.26	-10.68
Chiffre d'affaires NET	689 852.34		689 852.34	772 307.60	-82 455.26	-10.68
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			4 000.00	2 000.00	2 000.00	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 040.37	8 467.38	-2 427.01	-28.66
Autres produits			1 460.96	1 151.72	309.24	26.85
Total des Produits d'exploitation (I)			701 353.67	783 926.70	-82 573.03	-10.53
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			108 688.00	157 182.75	-48 494.75	-30.85
Impôts, taxes et versements assimilés			15 031.09	19 503.79	-4 472.70	-22.93
Salaires et traitements			519 918.60	567 522.23	-47 603.63	-8.39
Charges sociales			105 459.41	109 911.61	-4 452.20	-4.05
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 871.66	4 120.32	-248.66	-6.03
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			13 657.11		13 657.11	
Dotations aux provisions						
Autres charges			62.81	1 638.40	-1 575.59	-96.17
Total des Charges d'exploitation (II)			766 688.68	859 879.10	-93 190.42	-10.84
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-65 335.01	-75 952.40	10 617.39	13.98
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 036.04	707.12	1 328.92	187.93
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 036.04	707.12	1 328.92	187.93
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	2 036.04	707.12	1 328.92	187.93
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-63 298.97	-75 245.28	11 946.31	15.88
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		75 000.00	-75 000.00	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		75 000.00	-75 000.00	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		75 000.00	-75 000.00	-100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	703 389.71	859 633.82	-156 244.11	-18.18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	766 688.68	859 879.10	-93 190.42	-10.84
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-63 298.97	-245.28	-63 053.69	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT LIMOGES

15 COURS BUGEAUD

87000 LIMOGES

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 141 460.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 689 852.34 Euros et dégageant un déficit de -63 298.97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours des exercices précédents, la SAS ABALONE France a consenti les subventions d'équilibres suivantes :
- au 31/12/2019 : 90 000 euros
- au 31/12/2021 : 25 000 euros
- au 31/12/2022 : 50 000 euros
- au 31/12/2023 : 75 000 euros

Ces subventions sont assorties d'une clause de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat de la société

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ABALONE TT LIMOGES deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 277		
Installations générales agencements aménagements divers	19 422		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 351		
TOTAL	30 772		
Prêts, autres immobilisations financières	950		
TOTAL	950		
TOTAL GENERAL	36 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 277	4 277
Installations générales agencements aménagements divers			19 422	19 422
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 351	11 351
TOTAL			30 772	30 772
Prêts, autres immobilisations financières			950	950
TOTAL			950	950
TOTAL GENERAL			36 000	36 000

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 277			4 277
Installations générales agencements aménagements divers	15 982	2 471		18 453
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 844	1 401		9 245
TOTAL	23 826	3 872		27 697
TOTAL GENERAL	28 103	3 872		31 975

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 471				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 401				
TOTAL	3 872				
TOTAL GENERAL	3 872				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 550	13 657			16 207
TOTAL	2 550	13 657			16 207
TOTAL GENERAL	2 550	13 657			16 207
Dont dotations et reprises d'exploitation		13 657			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	950	950	
Clients douteux ou litigieux	24 145	24 145	
Autres créances clients	73 632	73 632	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 891	3 891	
Débiteurs divers	47 056	47 056	
Charges constatées d'avance	4 919	4 919	
TOTAL	154 593	154 593	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	396	396		
Fournisseurs et comptes rattachés	31 338	31 338		
Personnel et comptes rattachés	42 555	42 555		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 096	19 096		
Taxe sur la valeur ajoutée	35 771	35 771		
Autres impôts taxes et assimilés	5 603	5 603		
Groupe et associés	3 925	3 925		
Autres dettes	1 460	1 460		
TOTAL	140 145	140 145		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 600			12 600

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	47 056
Total	47 056

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	91
Emprunts et dettes financières diverses	22
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 009
Dettes fiscales et sociales	26 111
Autres dettes	1 460
Total	33 692

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 919
Total	4 919

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 241 euros, correspondant honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	2 889
Total (1)	2 889

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ALLIANZ	143 871
Total	143 871

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.